



► Travaux au Village

Traitement de l'eau potable par les U.V.

Nous avons enfin l'accord pour l'électrification du château d'eau.....

Aménagement de la Mairie

Pour plus de discrétion, lors d'entretiens particuliers avec les villageois, M. Le Maire est allé « s'entuter » dans sa nouvelle tanière.....



Le nouveau bureau de M. le Maire



Le Secrétariat de Mairie



la salle des réunions

Istoèra del Pais

LE TEMPS DES MORILLES

Le temps des morilles s'est installé depuis quelques temps... Toutefois, les aléas climatiques, des températures estivales en ce tout début de printemps, suivies de gelées récentes perturbent la belle quête de ce régal des papilles.

Pour les habitués, les routards de la cueillette, peut-être la saison s'est passée sans encombre... Les "coins" sont des trésors familiaux jalousement gardés que l'on peut coucher dans son testament.

Pour les néophytes, une découverte, qui plus est totalement fortuite de la "Morchella" est un trésor inespéré. Repérer son chapeau dentelé à la robe qui se fond dans le décor est une vraie gageure!

Mais, une fois délicatement prélevé, son odeur subtile est une promesse: sauce crémeuse au parfum d'échalote, c'est tout le parfum de la montagne larcatoise qui s'invite dans nos assiettes.

Vive les saisons à Larcat!!!!

Corinne Carrière



Tribune

Chacun ayant la possibilité de s'exprimer librement et chacun ayant la possibilité de répondre, nous vous communiquons le ressenti de deux villageois et la réponse de M. le Maire.

Nous avons décidé de ne plus relancer les polémiques suite aux courriers (dont copies ci-dessous) de ces Grincheux.

Bonjour Didier,

C'est au Maire de notre commune que je m'adresse. et c'est à titre personnel que je tiens à te faire part de mes préoccupations.

Si tu le désires, nous pourrions nous rencontrer pour en parler. Tout d'abord, que veut dire :

"Droit dans ses bottes" Définition : exprime le sentiment d'une totale intégrité, d'un droiture dans l'acte. La personne n'a rien à se reprocher, n'est ce pas une ligne de défense ?

Soyons humbles, nous ne sommes ni superman, ni superwoman.

Des fautes, à mon avis, il y en a.

- 1) Sur vos comptes rendus, critiques intéressantes sur l'ancienne municipalité. Pourquoi cette harangue ?
- 2) Défaut de paiement par un locataire déclaré en surendettement. Faut-il l'évoquer dans votre compte rendu. La régularisation a été faite par la Banque de France et ce problème ne concernait que le locataire, la mairie et le Trésorier.
- 3) Vaccinations. C'est le choix de chacun, un article sur le journal local aurait été plus judicieux. Pourquoi photographier quelques personnes ? Il est vrai que la municipalité actuelle aime tout photographier. Pourquoi ?
- 4) Boîte à lettres. N'avez vous pas l'impression de prendre vos administrés pour des demeurés ?

nous n'avons pas besoin d'une photo la représentant. puisque elle existe et est utilisée depuis des années; simplement prêter une autre boîte aux lettres où l'on peut déposer de grandes enveloppes.

Les facteurs et factrices connaissent leur métier et sont proches de nous.

A ce sujet 3 plaques de signalisation n'ont toujours pas été posées.

5) Vieilles et sécurité

"Règles" connues par les Lancelais pour emprunter la route de Lancel. Les personnes ne sont pas débiles. Elles ont conscience des dangers. Evidemment il y a toujours des incivilités. Ex: chauffeur qui veut absolument passer, alors que l'autre conducteur se peut reculer. Se déplace pour l'inverser grossièrement. Exemple à ne pas suivre.

6) D'octroyer des droits. Est-ce une mission à effectuer?

Surveillance des personnes; contrôle de nos relations, des horaires, de nos activités; interdictions... quel autoritarisme. Exemple me concernant.

Cet hiver, j'ai demandé à Kervine, ancienne secrétaire, de venir déjeuner avec moi et en respectant strictement les horaires de repas.

Je pensais être libre, que nenni, à 13^h15 reprise
de son travail mais surveillance de son départ de chez moi
et l'heure de son retour, depuis la montée de la navette.
Et ce mensural, ces contrôles et ces contraintes permanentes.
Ce n'est pas le seul exemple!

Nous sommes des adultes capables de réfléchir et de se gérer
sans être constamment surveillés.

7) Tout faire pour rassembler la population et non la
diviser.

Je pense qu'il faudrait admettre que chaque citoyen
a le droit de vivre dans un climat apaisé et dans
une ambiance de respect, de confiance et de sécurité.

Ce que je regrette: manque de contact avec le maire.
Un responsable d'une petite commune doit être proche
de ses administrés, s'inquiéter de leurs besoins, de
leur santé, une petite parole en passant n'a jamais
perturbé quiconque. Au contraire, elle peut apporter à
chacun.

J'aime m'exprimer, et souhaite ne pas m'attirer les
foudres de la municipalité.

Je te souhaite "bon vent"
Michelle Papadoulas

PS, Je souhaite et désire que ce courrier soit lu
devant le conseil :

Suite à la parution du dernier journal larcatois sur les réseaux sociaux, nous aimerions apporter quelques précisions .

Route Départementale de Larcat: les travaux sont gérés par le Département et non par la Commune, donc c'est une réalisation à mettre au nom du Département et non de la Commune. Merci pour les informations indiquées sur les croisements sur cette route, nous pensons qu'elles étaient pratiquées au préalable; il est inutile à ce propos de vociférer lors des rencontres contre les personnes qui se trouvent devant vous!!!!

Conseil Municipal, budget et compte administratif : l'équilibre des comptes a toujours été réalisé par un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, ce n'est pas une nouveauté!

Quant à l'emprunt contracté il y a 11 ans concernant les logements sociaux, son remboursement était normalement couvert par les recettes des locations des logements. L'achat de ces bâtiments était intéressant vu le prix, cela permettait la disparition d'une friche au centre du village, la création d'une placette et place de parking et la desserte d'une propriété privée. S'ajoutaient l'augmentation de la valeur immobilière appartenant à la Commune et la progression de la population (intéressant pour les dotations financières.)

Rappel aussi: l'ancienne municipalité avait averti pendant la campagne électorale que la marge de manoeuvre serait réduite pendant une paire d'années, suite à l'achat du garage qui n'avait pas été prévu; information donnée à plusieurs reprises lors des vœux du Maire ,de l'inauguration de l'Espace Larcatois et différentes rencontres. Ce bâtiment était intéressant pour son prix abordable qui entraîne une hausse du capital immobilier de la Commune.

Encore une précision à ajouter: le petit pont de pierres, de bois maintenant , situé sur le chemin de randonnée qui rejoint Aston a été remis en état par la Communauté des Communes et non par la Commune de Larcat comme on pourrait l'interpréter.

Compte rendu Conseil Municipal du 04/02/2021

Il nous semble déplacé de signaler sur les réseaux sociaux l'existence de locataires déclarés en situation de surendettement. Nous pensons que tout le monde a droit à certains secrets confidentiels.

Compte rendu du Conseil Municipal du 30/03/2021

3° tranche d'enfouissement des lignes basse tension: l'ancienne municipalité tient à préciser qu'aucune délibération n'avait pu être prise en raison des litiges avec certains propriétaires qui n'étaient pas d'accord sur l'implantation proposée pour le passage de la ligne. Les arrangements étaient en cours de discussion. Une remarque quant à l'évaluation des travaux: il semble que les sommes annoncées ne correspondent plus; il restait à charge de la Commune 10 candélabres et 7 potences en façade.

Compte rendu du Conseil Municipal du 10/04/2021

Lorsque la municipalité actuelle aborde le vote du budget primitif 2021 en disant que la Commune est dans une situation financière " catastrophique", cette situation est la même que celle laissée par l'ancienne municipalité. A savoir que le budget pouvait s'équilibrer à condition de ne pas avoir de projet ambitieux pendant une paire d'années. Mais l'ancienne municipalité tient à souligner que la Préfecture ne l'a jamais prévenue d'une situation en "côte d'alerte"!! Seule Madame la Perceptrice l'avait mise en garde en disant qu'il était possible de réaliser les projets car les subventions étaient à la hauteur des sommes et que la Commune pourrait payer la participation aux

charges mais que les projets devraient être limités par la suite.

Rappel: la piste de la Corre est gérée autant par l'AFP, les propriétaires de la piste que par la Mairie .Les gravats incriminés sur la piste ont été déposés à la demande d'un utilisateur de la piste membre de l'AFP pour assainir un endroit marécageux.

En conclusion , un petit rappel: les indemnités des élus n'étaient utilisées qu'à 50% sous l'ancienne municipalité qui a pu se vanter de participer financièrement à la vie de la Commune.

D'ailleurs une question: Pourquoi la Commune a payé l'abattage d'un arbre sur une propriété privée alors qu'elle était endettée catastrophiquement comme ça été dit?

Nous avons l'impression qu'il faut démolir et mépriser tout ce qui a été réalisé avant.....

Bonne lecture, et pour des informations supplémentaires nous sommes à votre disposition.

Rescaniers Paul

A handwritten signature in blue ink, consisting of the name 'Rescaniers' followed by 'Paul' and a large, stylized flourish below it.

Madame CAPDEVILLE
Monsieur RESCANIERES

09310 LARCAT

LARCAT, le 7 mai 2021

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de vos pamphlets.

Je crois comprendre que vous ne semblez pas avoir saisi la philosophie selon laquelle mon équipe et moi-même souhaitons travailler.

Il est vrai que remettre en cause une autocratie de presque 20 ans ne va pas sans quelques bouleversements.

La transparence est pour nous un devoir envers l'ensemble des électeurs. Nous avons en effet décidé par le biais de nos publications, de faire état de toutes nos actions dans les domaines qui relèvent de nos compétences.

En effet, nous considérons l'argent public comme un bien commun. Chacun reste malgré tout libre de juger ce principe inutile, mais cela ne correspond pas à notre vision des choses, ce n'est ni de l'entre-soi ni le clientélisme qui nous guident mais bien plus l'intérêt général. Le seul point qui relève du pouvoir décisionnaire de maire et de son équipe reste la gestion du personnel de la mairie. Nous devons veiller à ce que tous remplissent correctement leurs missions. Aussi nous n'avons porté aucun intérêt aux relations que vous avez pu entretenir avec l'ancienne secrétaire de mairie. En revanche nous n'avons pas pu fermer les yeux sur ses manquements dans l'exercice de sa mission d'agent public. Il est d'ailleurs regrettable que rien n'ait été entrepris plus tôt.

Vous pouvez évidemment voir de la hargne, pour nous il s'agit plutôt de détermination. A la passivité nous préférons l'action. Ma réponse ne saura vraisemblablement vous satisfaire malgré tout. N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour que je puisse vous éclairer davantage sur certains points qui pourraient vous échapper.

Je sais pouvoir compter sur votre extrême diligence pour relayer ensuite les informations.

Malheureusement, pour aussi stimulant que soit nos échanges écrits, je ne pourrai à l'avenir y consacrer plus de temps.

Avec mes plus respectueuses salutations.

Le Maire



Didier CARBONELL